

# GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Agence d'exécution Exécution nationale Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCPI)  
Agences de coopération

MAU/03/././././..

### « Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la Pauvreté : 2003-2005 »

Domaines Stratégiques « G2-SGN1-SASN2 : Suivi de la pauvreté et des inégalités »  
« G2-SGN2-SASN1 : Accès aux ressources »  
« G2-SGN2-SASN3 : Accès et utilisation des NTIC »  
« G1- SGN1- SASN2 : dimension genre »  
ACC classification « G3-SGN1-SASN1 : Environnement et développement durable »  
Politique Générale de développement ; Développement sociale ; Lutte contre la pauvreté

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a élaboré, dans un cadre participatif, un document portant Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ce document a été approuvé en 2001 par le Conseil d'administration de la Banque Mondiale et du FMI.

L'appui du PNUD à la mise en œuvre du CSLP, conformément aux domaines de concentration retenus dans le CCP, se fera à travers un Programme articulé autour des points suivants :

(1) un système de formulation et de suivi des indicateurs de pauvreté (2) un observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté (3) Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre (4) : Des ONGs et Associations de développement plus professionnelles et capables d'exécuter des projets/ programmes de lutte contre la pauvreté à travers une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources (5) : Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et microfinance pour une plus grande implication des pauvres, et des femmes en particulier, dans le processus de développement est mise en œuvre et, enfin (6) : La microfinance se développent dans le régions de l'intérieur à plus haute intensité de pauvreté et contribue à promouvoir le rôle économique des pauvres et surtout des femmes

**Janvier 2003**

## **I. ANALYSE DE LA SITUATION**

### **1. Contexte**

La République Islamique de Mauritanie (RIM) compte une population de près de 2,548 millions d'habitants répartis inégalement sur un vaste territoire de 1.030.700 km<sup>2</sup>. Indépendant depuis 1960, la Mauritanie est un pays désertique à plus de 90%. Les principales ressources du pays proviennent du commerce, du secteur minier et de la pêche. Le secteur de l'élevage occupe une place non négligeable dans la formation du PIB. Depuis le début des années 70 le pays a été confronté à des sécheresses sévères et une accélération dramatique de la désertification des zones précédemment habitées et cultivées. Cette situation a affecté les performances du secteur agricole et de l'élevage et a contribué à la sédentarisation et à l'urbanisation rapide des populations. Ainsi, la part de la population urbaine, dont une bonne partie se retrouve à Nouakchott, atteint plus de la moitié du total. Depuis plus d'une décennie, la RIM s'est engagée dans des politiques de réformes ambitieuses, qui ont touché l'ensemble de la vie politique, économique et sociale du pays. La décentralisation a été instituée en 1988 reposant sur le principe d'autonomie. En 1991, une démocratie pluraliste a été mise en place avec l'adoption d'une constitution qui garantit les libertés fondamentales et la séparation des différents pouvoirs et institue le suffrage universel pour l'élection du Président de la République et des représentants du peuple à l'Assemblée Nationale. La mise en œuvre du programme de réformes économiques, engagé depuis 1992, a favorisé un taux moyen de croissance annuelle de 4,4% entre 1992 et 1999 et réduit sensiblement les déséquilibres financiers. Ces bonnes performances se sont accompagnées d'un recul sensible de la pauvreté, dont l'incidence est passée de 56,6% en 1990 à 50,5% en 1996 et 46,3% en 2000, et d'une nette amélioration des principaux indicateurs du développement humain durable. Suite à ces réformes, il a été observé ces dernières années un début de stabilisation de l'économie avec un taux de croissance réelle de l'ordre de 5% en 2001 et la libéralisation des principaux secteurs d'activités. Sur le plan politique, des progrès importants ont été enregistrés avec la réforme du système électoral et la tenue d'élections législatives et municipales transparentes en octobre 2001. Des progrès significatifs restent cependant à faire dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'Homme. La capacité d'absorption des institutions reste faible malgré l'existence de ressources humaines de bonne qualité.

### **2. Problème à résoudre**

Malgré les performances enregistrées au niveau macro-économique, la pauvreté est loin d'être vaincue. Près de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour et l'accès aux services sociaux de base, dont la qualité et l'efficacité sont en deçà des normes acceptables, reste insuffisant. L'analyse spatiale et par genre met en évidence que la pauvreté est essentiellement rurale et féminine. Par ailleurs, la pauvreté sous ses différentes manifestations concerne aussi les grandes villes dans lesquels l'offre d'infrastructures de base est généralement faible et le sous-emploi élevé. De manière structurelle, l'économie mauritanienne reste confrontée à une base productive peu diversifiée et peu compétitive, une offre d'infrastructures insuffisante, un système de formation inefficace et peu adapté, une intermédiation financière inefficace et des capacités institutionnelles limitées. Malgré le recul de la pauvreté, celle-ci reste très fortement répandue en milieu rural avec un taux de pauvreté de 61,2%. Avec un revenu annuel par habitant de moins de 400 dollars us en 2000, la Mauritanie a été l'un des premiers pays à élaborer un Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) portant sur la période 2001-2015. La RIM a adopté en juillet 2001 une loi d'orientation relative à la lutte contre la pauvreté qui consacre l'éradication de la

pauvreté comme un impératif national et qui constitue la priorité de toutes les politiques publiques de la Nation.

En ce qui concerne l'indicateur de développement humain, la Mauritanie se situe au 152<sup>ème</sup> rang sur 173 pays selon le rapport mondial sur le développement humain 2002 (l'IDH calculé pour l'année 2000 est de 0,438).

Depuis 2001, les institutions de Breton Wood et les autres partenaires au développement considèrent le CSLP comme une base solide de leur assistance à la Mauritanie. Le PNUD a apporté une contribution décisive à la formulation de cette stratégie. Depuis 1991, des programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté sont mis en place. La RIM a été éligible en mars 1999 à l'initiative PPTTE. Le CSLP a été approuvé par le conseil d'administration du FMI et de la Banque Mondiale en 2001. Sa mise en œuvre requiert un renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (administration centrale et décentralisée, Organisations de la Société Civile, secteur privé). Ce besoin constitue d'ailleurs l'un des principaux axes d'intervention du CSLP.

### **3. Bénéficiaires**

La mise en œuvre de l'appui du PNUD se traduira par un renforcement significatif des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. De manière globale, la préparation et la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté bénéficient à la nation entière. Mais les bénéficiaires directs de ce programme seront constitués par les populations, les institutions ou structures concernées par la mise en œuvre des activités. Il s'agit des populations vivant dans les zones d'intervention, des structures de l'administration au niveau central et décentralisé, des membres des Organisations de la Société Civile, du Secteur Privé.

## **II. STRATEGIE**

### **1. Stratégie du programme**

#### **1.1. Stratégie nationale**

Le CSLP présente les principales orientations de la RIM en matière de politiques économiques et sociales.

Dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) à laquelle le pays a été déclaré éligible en mars 1999, le Gouvernement mauritanien a lancé le processus de préparation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, qui a associé, à côté de l'administration, les collectivités locales, les représentants des organisations socioprofessionnelles (patronats, syndicats), les organisations de la société civile (ONG), des universitaires et de nombreuses autres personnes ressources.

Plusieurs groupes de travail ont été impliqués dans la préparation du CSLP. Ces groupes de travail ont regroupé des représentants du Gouvernement, de la société civile, du privé et des partenaires au développement. L'ensemble des partenaires au développement ont été étroitement associés à l'ensemble du processus. En outre, le projet de CSLP a été discuté avec l'ensemble de l'équipe pays de la Banque Mondiale et du FMI. [Le document portant CSLP](#) caractérise de manière exhaustive la pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel, qui touche de façon inégale les groupes socio économiques et entre les différentes régions du pays, il présente par la suite la stratégie de lutte contre la pauvreté à long terme et à l'horizon 2004. Le CSLP s'articule autour des axes suivants :

1. accélérer la croissance économique qui est la base de toute réduction de la pauvreté, à travers l'amélioration de la compétitivité de l'économie et la réduction de sa dépendance vis à vis des facteurs exogènes.
2. valoriser le potentiel de croissance et de productivité des pauvres.
3. développer les ressources humaines et l'accès aux infrastructures essentielles.
4. promouvoir un réel développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté.

La démarche participative qui a prévalu lors de la formulation du CSLP sera également recherchée dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP qui fera l'objet d'un suivi systématique et d'une évaluation à mi-parcours, associant l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté. Le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté dépendra largement du degré de son appropriation par les différents acteurs concernés, des efforts soutenus pour la mobilisation et l'utilisation saine des ressources PPTE et additionnelles pour appuyer des projets et programmes pour les groupes défavorisés. Outre le système de suivi évaluation du CSLP, un accent particulier sera mis sur la professionnalisation et le renforcement des capacités d'intervention décentralisées, la promotion de la micro finance et du micro crédit et le renforcement du rôle de la femme dans le processus de mise en œuvre et de suivi du CSLP. Par ailleurs, une implication effective des populations à la base, tant dans les débats sur la pauvreté, sur la mise en œuvre des actions à entreprendre que sur l'évaluation des performances est nécessaire. Il en est de même de l'exigence d'atteindre les résultats escomptés et l'obligation de rendre compte aux bénéficiaires de la part de ceux qui ont la charge de gérer les actions publiques.

L'assistance du PNUD vise à appuyer le Gouvernement pour relever ces défis majeurs, le Gouvernement devra consolider et pérenniser la participation de tous les acteurs et mettre en place un système de suivi-évaluation performant. Ce système permettra d'apprécier les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de la Déclaration du Millénaire (ODM).

## **1.2. Justification de l'assistance du PNUD**

Les agences du système des Nations Unies en Mauritanie appuient la priorité nationale de lutte contre la pauvreté. Cet appui est conçu à travers la contribution au renforcement des capacités des pouvoirs publics et de la société civile, à la gouvernance, à la promotion des droits, à la couverture des besoins essentiels, et à l'instauration du développement humain durable, concourant ainsi à l'atteinte des ODM. Sur cette base, les axes stratégiques du Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement en RIM visent (1) la Promotion de la Gouvernance et des Droits de l'homme (2) la lutte contre la mortalité maternelle et infantile-juvénile, (3) le renforcement de l'éducation et de la formation et (4) à Combattre la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources.

Parmi ces quatre axes, le PNUD, conformément à son mandat, appuiera dans le cadre du Programme de Pays 2003-2008 les deux objectifs majeurs suivants :

- la promotion et le renforcement de la gouvernance et des Droits de l'Homme,
- la réduction de la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources.

L'assistance du PNUD en République Islamique de Mauritanie durant les prochaines années vise à accompagner les instances nationales dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Un accent sera également mis sur l'environnement, le genre et les NTIC étant considérés comme des thèmes transversaux. Il s'agit en particulier de contribuer à la création d'un environnement favorable au développement humain durable, à la réduction de la pauvreté, à la protection et à la régénération des ressources naturelles, à la promotion du rôle et du statut de la femme.

De manière spécifique et conformément aux orientations du Cadre Stratégique de Résultats, l'assistance du PNUD à la mise en place du CSLP portera sur la réduction de la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources. L'appui du PNUD consistera également à combattre la pauvreté urbaine, notamment dans les zones périurbaines. Cette assistance devra s'appuyer sur les priorités du gouvernement définies dans le CSLP en harmonie avec le processus de régionalisation en cours, et être en cohérence avec les activités en cours du PNUD, des autres agences du SNU ainsi que des autres partenaires de la Mauritanie, avec pour finalité de contribuer à la réalisation des ODM. L'appui du PNUD se fera à travers une approche coordonnée et intégrée de l'ensemble des initiatives où l'observation de la pauvreté joue un rôle important. Dans ce cadre, la lutte contre la pauvreté sera au cœur d'un processus de développement durable centré sur les populations.

Le succès attendu du Programme d'appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté exige que le PNUD accompagne le Gouvernement dans sa mise en oeuvre et la sensibilisation des partenaires extérieurs à la participation au financement des activités liées à la mise en oeuvre du CSLP.

### **1.3. Partenariat développé**

Le PNUD travaille en étroite collaboration avec toutes les institutions nationales concernées de la RIM, notamment le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED), le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, les institutions membres du Cadre Permanent de Concertation du CSLP, le secteur privé, les ONG et les organisations de la Société Civile.

Au niveau international, des partenariats stratégiques seront développés notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la GTZ, l'Union Européenne, la Fédération Luthérienne mondiale, la Coopération française.

### **2. Objectifs du programme et résultats attendus**

L'objectif global poursuivi à travers ce programme consiste à promouvoir et à appuyer la mise en place de politiques et stratégies participatives de développement axées sur la réduction de la pauvreté.

Au regard du contenu des différents axes stratégiques du CSLP, de l'UNDAF et des défis analysés dans le cadre du bilan commun de pays, l'appui du PNUD se fera à travers un Programme dont les objectifs immédiats concerneront les aspects suivants :

- ❑ Le système de suivi évaluation du CSLP
- ❑ Le renforcement et la professionnalisation des capacités d'intervention décentralisées des associations de développement et ONG pour un développement durable
- ❑ La promotion et la mise en œuvre de stratégies opérationnelles de micro-finance et de micro-entreprise

Les effets attendus sont :

- un système de formulation et de suivi des indicateurs de pauvreté
- un observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté
- Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre
- Des ONGs et Associations de développement plus professionnelles et capables d'exécuter des projets/ programmes de lutte contre la pauvreté à travers une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources
- Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et microfinance pour une plus grande implication des pauvres, et des femmes en particulier, dans le processus de développement est mise en œuvre et, enfin
- Le rôle des pauvres, et en particulier des femmes, dans la mise en œuvre du CSLP est effectif à travers leur participation à la vie économique et leur contribution au développement équitable et durable du pays

A travers l'atteinte de ces effets, un accent particulier sera mis sur l'utilisation des NTIC, la sensibilisation et la formation en approche participative, la protection de l'environnement et enfin l'intégration de la problématique du VIH/SIDA intégré dans les campagnes IEC et des programmes appuyés par le PNUD.

### III. CADRE DE RESULTATS DU PROGRAMME

<b>Effet 1 : Un système de formulation et suivi des indicateurs de pauvreté opérationnel</b>
<b>Indicateur d'effet :</b> Indicateurs de la pauvreté et des inégalités régulièrement mis à jour et désagrégés par wilaya et par genre
<b>Baseline :</b> un système de suivi à consolider
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> « G2-SGN1-SASN2 : Suivi de la pauvreté et des inégalités »
<b>Stratégie de partenariat :</b> Le CDHLCPI en collaboration avec le Ministère chargé de la Fonction et du Travail et le MAED coordonne le processus et met en œuvre le CSLP. Le PNUD apporte une assistance technique et financière. Autres partenaires : BIT, Banque Mondiale, GTZ et Coopération française
<b>Objectifs du SRF :</b> Un système de suivi opérationnel en fin 2004
<b>Titre et numéro du projet :</b> « Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre de la Pauvreté »

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Un dispositif de suivi des indicateurs de la pauvreté opérationnel en 2004	2003 : des indicateurs essentiels du CSLP consolidés à travers un mode opératoire de collecte des indicateurs de suivi de la SRP validés et régulièrement mis à jour <sup>1</sup>	Etablir et mettre en œuvre de protocoles d'accord d'échange d'information Définir le contenu et les modalités de transmission des données Mettre en place une procédure de validation et de mise à jour des informations mettre en place une base de données sociale comportant des indicateurs agrégés mettre en place des tableaux de bord sectoriels mettre en place des tableaux de bord décentralisés mettre en place de groupes de travail thématiques et pluridisciplinaires sur les indicateurs de suivi sous la direction de l'ONS	Expertise ; Mission sur le terrain ; Séminaires, ateliers, Equipements ; Rapports
	2 2003 : Les indicateurs de suivi de l'ODM pris en compte dans le système global de suivi du CSLP	Faire une étude sur la définition des objectifs d'étapes pour 2005 et 2010 Analyser les opportunités et les risques pouvant affecter la réalisation des ODM Préparer, valider et disséminer le rapport de suivi	
	2004 : Une capacité d'organisation et de production du système national d'information statistique améliorée	Consolider les statistiques administratives Mettre au point une politique de diffusion de l'information statistique Contribuer à la réalisation du schéma directeur de la statistique Appuyer la maintenance du réseau informatique de l'ONS Renforcer à travers l'expertise et la formation les capacités de l'ONS dans l'élaboration des tableaux économiques, de la comptabilité sociale et du modèle d'équilibre général calculable	
	2003 : un outil de cadrage et un système d'information sur les dépenses publiques adaptés au suivi du CSLP	élaborer un outil de cadrage incorporant les indicateurs de suivi de la pauvreté Contribuer à l'extension de l'exercice CDMT Améliorer les mécanismes de gestion et de suivi des investissements publics appuyer le Comité technique chargé de la programmation et du suivi des actions financées sur les ressources PPTE	

<sup>1</sup> Rapport sur le suivi évaluation du CSLP, page 17, point 1.7



Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
<p>opérateur à de nouveaux produits d'information sur l'emploi</p> <hr/> <p>développer une stratégie de diffusion et de communication sur les produits d'information sur l'emploi</p>	<p>l'impact des politiques et programmes intéressant ou visant l'emploi inscrit dans le cadre de la SLP</p> <hr/> <p>2004 : La prise de décisions à travers une communication sur le SIME est effective</p>	<p>Renforcer les initiatives du CDHLCPI et de la Direction de l'Emploi dans le sens du suivi de l'efficacité des initiatives et programmes intéressant l'emploi accompagner la mise en place des PRLP en matière d'emploi au niveau des différents Wilayas du pays.</p> <hr/> <p>Editer les produits d'information qui ont une vocation périodique  tenir des conférences et ateliers de restitution sur les produits du SIME  diffuser l'analyse se rapportant sur les programmes d'insertion</p>	

<b>Effet 2 : Un observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté mis en place</b>
<b>Indicateur d'effet :</b> les analyses et les approches en terme en terme de pauvreté et de développement durables prises en compte
<b>Baseline :</b> un observatoire de développement humain durable existe
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> « G2-SGN1-SASN2 : Suivi de la pauvreté et des inégalités »
<b>Stratégie de partenariat :</b> Le MAED coordonne le processus et fournit au CDHLCPI les analyses relatives au DHD et à LCP. Le PNUD apporte une assistance technique et financière. Autres partenaires : BIT, UNICEF, Banque Mondiale, GTZ, Coopération française
<b>Objectifs du SRF :</b> Un observatoire opérationnel en fin 2004
<b>Titre et numéro du projet :</b> « Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre de la Pauvreté »

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Un observatoire du Développement Humain Durable et de la Pauvreté (ODHDP) mis en place et opérationnel	2003 : l'observatoire mis en place trois experts nationaux recrutés	Apporter un appui institutionnel à l'ODHDP Recruter un expert national directeur de l'ODHDP Recruter un expert national économiste en analyse de la pauvreté Recruter un expert national de l'opérationnalisation du DHD	Expertise Experts nationaux Logistique
Un rapport national sur le DHD et la pauvreté (RBDHDP) est publié et diffusé sur une base régulière par l'ODHDP	2003 : Un Guide pour le RNDHDP préparé et diffusé Un rapport RNDHDP est publié et diffusé	Procéder aux consultations nécessaires à la préparation du guide Elaborer et valider le guide du RNDHDP mettre en place et suivre le processus d'élaboration du RNDHDP Assurer la diffusion du rapport auprès des acteurs du développement et le suivi de cette diffusion	Expertise Consultants
Les expériences probantes en matière d'opérationnalisation du DHD sont valorisées pour la lutte contre la pauvreté	2003 : Un atelier organisé Un portefeuille de trois projets pilotes défini 2004 : le portefeuille mis en œuvre	Organiser un atelier sur le mainstreaming du DHD dans les programmes de lutte contre la pauvreté Définir un portefeuille de trois projets pilotes de lutte contre la pauvreté inspirés Appuyer la mise en œuvre du portefeuille	
Les acteurs sont mobilisés en vue de l'opérationnalisation de l'approche DHD au niveau régional et local	2003 : les populations des wilayas-cibles sont sensibilisées et mobilisées autour de l'approche DHD  2004 : Des supports de plaidoyer en faveur de la démarche DHD réalisés et diffusés aux niveaux local, régional et national  2004 : Les populations sont en mesure d'entreprendre des activités productives conformes à l'approche DHD.	Organiser deux ateliers inter-régionaux de sensibilisation/mobilisation, renforcement des capacités des partenaires locaux. produire et distribuer des cassettes audio Identifier de nouvelles communautés demandeuses et initiatives probantes en Assaba et au Brakna Identifier et analyser des initiatives communautaires au Gorgol et au Hodh El Gharbi  Préparer de nouveaux supports de communication écrits sur l'approche DHD Préparer un film sur des initiatives réussies en Assaba, Brakna, Gorgol ou Hodh El Gharbi Elaborer un guide sur des modalités de financement des initiatives communautaires Organiser des échanges d'expériences intercommunautaires interrégionaux Organiser des échanges d'expériences au niveau local	Expertise ; Mission sur le terrain ; Séminaires, ateliers, Equipements ; Rapports
Des réseaux locaux et régionaux de DHD constitués	2003 : Les membres du réseau sont identifiés, organisés et formés à l'approche DHD  2004 : les membres du réseau sont en mesure de contribuer au	Elaborer la charte du réseau Former les membres du réseau au niveau des Wilayas du Brakna et de l'Assaba Tenir un atelier de validation de la charte du réseau formation des réseaux au Gorgol et au Hodh El Gharbi et organisation d'un atelier de formation de	Expertise ; Mission sur le terrain ; Séminaires, ateliers, Equipements ;

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Des programmes régionaux de lutte contre la pauvreté élaborés	<p>développement d'initiatives inspirées par la démarche DHD et de servir d'appui aux différents partenaires locaux</p> <p>2004 : les municipalités des zones-cibles sont mobilisées, préparent et mettent en œuvre des plans locaux de développement selon une approche DHD.</p> <p>2003 : une méthodologie d'élaboration des PRLP disponible</p> <p>2004 : des profils régionaux de la pauvreté disponibles pour des wilaya</p>	<p>leurs membres</p> <p>tenir un atelier de formation des membres du réseau DHD déjà identifiés au Brakna et en Assaba</p> <p>organiser des ateliers de formation sur l'approche DHD à destination des élus en Assaba , du Brakna du Hodh El Gharbi et du Gorgol</p> <p>Notes méthodologiques disponibles et diffusées au niveau des services régionaux de l'Etat ;</p> <p>Les cadres des structures décentralisées formés à la méthodologie ;</p> <p>Mise en place d'un système d'enquête permanente ;</p> <p>Profils de la pauvreté régulièrement actualisé</p> <p>Former les cadres sur les techniques de traitement et d'analyse des données des différentes enquêtes</p> <p>renforcer la collaboration entre agences du système des nations unies dans l'élaboration des bases de données sociales,</p> <p>rechercher la collaboration entre partenaires dans le suivi des ODM</p>	Rapports

<b>Effet 3 : Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre</b>
<b>Indicateur d'effet :</b> Les différents acteurs mieux outillés dans la formulation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté. Populations bénéficiaires impliquées à toutes les étapes de préparation, de mise en oeuvre et d'évaluation. Informations disponibles pour l'analyse de l'impact des politiques et programmes sur la pauvreté.
<b>Baseline :</b> manque d'un système de suivi-évaluation des programmes/projets de LCP et insuffisante évaluation de l'impact des politiques publiques sur la lutte contre la pauvreté.
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> « G2-SGNI-SASN2 : Suivi de la pauvreté et des inégalités »
<b>Stratégie de partenariat :</b> Le CDHLCPI coordonne le processus en rapport avec le MAED. Le PNUD apporte une assistance technique. Financement par le PNUD avec une contrepartie du gouvernement et l'apport d'autres partenaires. Autres partenaires : Banque Mondiale, FIDA, GTZ, Coopération française
<b>Objectifs du SRF :</b> Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre et partagé avec l'ensemble des intervenants.
<b>Titre et numéro du projet :</b> « Programme d'appui à la mise en oeuvre du Cadre stratégique de lutte contre de la Pauvreté »

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Elaboration d'une méthodologie de suivi évaluation des programmes et projets de LCP	2003 : Elaboration et mise en oeuvre d'un système de S-E des programmes du CDHLCPI, 2004 : intégration de la dimension régionale des PRLP dans le système conçu 2005 : Evaluation du système mis en place et généralisation à l'ensemble des programmes de LCP dans le cadre du CSLP	Appui à l'élaboration du système de S-E Mise en oeuvre du système de S-E pour les programmes globaux et régionaux du CDHLCPI Accompagner de la mise en oeuvre et appuyer l'amélioration du système pour certains programmes du CDHLCPI Contribuer à l'évaluation et à la généralisation du système à l'ensemble des programmes du CDHLCPI et du CSLP.	Expertise nationale et internationale Formation Ateliers
Elaboration d'un système de circulation de l'information pour le suivi et l'évaluation des programmes et projets de LCP	2003 : définition, validation et mise en oeuvre d'un cadre et des modalités de circulation de l'information entre les différents intervenants 2004 : mise en oeuvre et suivi du système au niveau du CDHLCPI 2005 : Evaluation et proposition pour la généralisation du système à l'ensemble du CSLP	Appuyer la proposition d'un cadre et des modalités de partage de l'information pour le suivi et l'évaluation des programmes Appuyer Validation du système proposé Appuyer la mise en oeuvre pour certains programmes Evaluation et généralisation à l'ensemble des programme du CDHLCPI et du CSLP	Expertise nationale et internationale Ateliers Formation Echange d'expérience
Mise en place d'un cadre de concertation sur le suivi évaluation des programmes de LCP.	2003 : proposition d'un cadre de concertation au niveau local et régional 2004 : mise en oeuvre et suivi pour les programmes du CDHLCPI 2005 : évaluation et proposition d'extension aux programmes du CSLP	Analyser la situation de départ et les actions en cours, Proposer un cadre approprié de concertation au niveau local et régional, Définir le rôle des différents intervenants et parties concernées Appuyer la mise en oeuvre dans une zone pilote pour certains programmes du CDHLCPI Evaluer l'expérience et proposer les améliorations nécessaires Tirer les leçons pour l'élargissement de l'expérience.	Expertise nationale et internationale Ateliers Missions de terrain Véhicule TT

<b>Produits</b>	<b>Cibles annuelles</b>	<b>Activités indicatives</b>	<b>Apports</b>
Définition d'un programme d'analyse et d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté	2003 : proposition et validation d'un programme d'analyse et d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté ainsi que d'un programme de formation 2003 : réalisation d'analyses et d'évaluation d'impacts dans 3 régions où des programmes du CDHLCPI ont été mis en oeuvre 2004 : intégration des leçons dans le cadre de la mise à jour du CSLP 2004-2005 : réalisation de nouvelles analyses et diffusion des résultats	Appuyer l'élaboration d'un programme d'analyse et d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté Formation des intervenants aux méthodes d'analyse et d'évaluation d'impact Contribuer à la réalisation des analyses et évaluations de programmes du CDHLCPI (par le CMAP) Appuyer la prise en compte des leçons dans la mise à jour du CSLP en 2004 Contribuer à la diffusion des résultats des analyses et évaluations	Expertise nationale et internationale Formation Ateliers Publications Missions de terrain
Conception et utilisation d'un cycle et d'un format standard de formulation et de planification des programmes et projets pour un suivi-évaluation efficace	2004 : conception d'une démarche et d'un format standard de formulation et de planification des programmes du CDHLCPI 2005 : application pour la préparation des nouveaux programmes 2006 : évaluation et amélioration de la démarche et du format	Analyser la situation actuelle quand à la formulation et à la planification des programmes Proposer une démarche et un format standard en relation avec le système de suivi-évaluation en place Appuyer la mise en oeuvre des outils proposés	Expertise nationale et internationale Formation Echanges d'expérience
Mise en place d'un plan de communication autour du système de S-E des programmes de LCP en vue de l'harmonisation des démarches des différents intervenants dans la LCP	2004 : conception des éléments du programme de communication en relation avec les outils et systèmes développés 2005 : mise en oeuvre du programme de communication	Appuyer l'élaboration du programme de communication Réaliser des ateliers et des forums de discussions sur la mise en place du système de S-E des programmes de LCP et du cycle de formulation et de planification des programmes Intégrer les outils développés dans les sites web du CDHLCPI, du cyber forum... Sensibiliser les partenaires sur la nécessité d'harmoniser les procédures	Expertise nationale et internationale Ateliers Forums de discussions

<b>Effet 4 : Les acteurs au développement (ONGs, Associations de développement, communes, institutions) en mesure d'exécuter des projets/ programmes de lutte contre la pauvreté à travers une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources</b>
<b>Indicateur d'effets : Développement des capacités locales :</b> multiplication des programmes de développement locaux et amélioration de l'exécution et du suivi.
<b>Baseline :</b> Des intervenants peu expérimentés (manque de professionnalisation et de spécialisation) et ressources limitées . Forte concentration des ONGs dans les grandes villes ;
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> « G2-SGN2-SASN1, G2-SGN2-SASN3 , G3-SGN1-SASN1: Accès aux ressources, Accès et utilisation des NTIC, Environnement et développement durable»
<b>Agences d'exécution :</b> CDHLCPI, MHE
<b>Stratégie de partenariat :</b> les ministères techniques (ministères chargé des ressources naturelles, de l'agriculture, etc. ) et la société civile Le PNUD apporte un appui technique et financier Autres partenaires : Agences du Système des Nations Unies, Union Européenne, Fonds canadien, Banque Mondiale, Coopération française, ONG internationales (FOM), ONG nationales
<b>Objectifs du SRF :</b> Les acteurs au développement locaux participent effectivement à la politique de réduction de la pauvreté.
<b>Titre et numéro du programme :</b> « Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre de la Pauvreté »

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Participation effective des ONGs nationales dans la mise en œuvre du CSLP	2003 : FAPONG mis en place et opérationnel (à titre pilote ) Mise en oeuvre de programmes et projets de LCP dans le cadre du Fapong et du PRC des ONG Politique de qualité mis en oeuvre dans la gestion des agréments des associations de développement 2004 : FAPONG comme outil de mobilisation des ressources effectif 2005 : Evaluation de l'expérience et proposition d'un plan en vue de l'autonomisation du FAPONG par rapport au CDHLCPI ainsi que son cadre juridique légal	sensibilisation des partenaires à travers des ateliers de restitution et de validation des textes constitutifs et des procédures de fonctionnement du Fonds informer et sensibiliser les ONG sur la mise en place du fonds et des procédures d'accès Développement des synergies avec le PRC (opérationnalisation du de la composante RAF) Améliorer et appliquer les critères de sélection des dossiers d'agréments pour appliquer la loi sur les Associations de développement, évaluer les interventions des associations de développement (y compris celles relatives à la promotion économique des femmes, à l'environnement...) étude et approbation des prog et projets présentés par les ONG définir et adopter le cadre de partenariat entre le fapong et les autres fonds existants Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de communication sur le FAPONG. Développer une stratégie de mobilisation des ressources pour le fonds.	
Renforcement des capacités des ONGs et Associations de	2003 : Programme de renforcement des capacités restructuré et complètement mis en œuvre dans le	Validation du programme restructuré Réalisation des sessions de formation Appui aux ONG dans la préparation des	

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Développement	cadre du CF et des CC mis en place 2004-2005 : Mise en place de réseaux thématiques opérationnels au sein des ONGs à travers des fora de discussions renforcer l'organisation et la structuration des ONG autour de la LCP l'intervention des ONG et des AD en matière de lutte contre la pauvreté est favorisée par l'utilisation des NTIC	prog et proj de LCP et à la recherche de leur financement (Fapong, SGP,...) Mise en place d'un système de coordination et de suivi du programme Mise en place des structures (ou tout autre espace) régionales favorisant l'accès des ONGs aux NTIC Appuyer les campagnes de vulgarisation et de formation aux NTIC dans les groupes socio professionnelles de l'artisanat  voyages d'études et/ou d'échange dans les pays de la sous région au profit des ONGs. Encourager les ONGs qui auront mis en œuvre les meilleurs projets de lutte contre la pauvreté (à l'occasion de la journée mondiale d'éradication de la pauvreté, environnement, désertification, Sida, ...) Appuyer les actions de formation destinées aux diplômés chomeurs qui veulent s'insérer dans le marché de l'emploi Appuyer les activités de services liées au NTIC et destinées aux couches défavorisées Sensibiliser et informer les ONG sur les opportunités de financement dans les divers domaines (SGP, Fonds canadien, etc.) Appuyer la participation et la communication lors des journées nationales et internationales célébrées (Sida, pauvreté, environnement...)	
2 . Utilisation rationnelle des ressources naturelle (eau, énergie)	2003 : Domaines prioritaires en rationalisation de l'utilisation de l'énergie identifiés et méthodes d'optimisation proposés Dispositif permanent de collecte des ressources en eau mis en place et données actualisé 2004 : Projets spécifiques d'intervention élaborés et ressources financières recherchés Stratégie globale d'utilisation optimale des ressources en eau élaborée et validée		
Des droits de propriété foncière clairs et à faveur des pauvres	2003 : Diagnostic de la reforme actuelle 2004 : Etudes complémentaires	2003 : Diagnostic de la reforme foncière et de son application face à : 1) L'extension de la reforme à des nouvelles zones 2) L'Access des pauvres à la terres	Expertise internationale et nationale
3 . Mise en œuvre de projets pilotes contribuant à la lutte contre la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources	2003-2005 : conception et réalisation de programmes et de projets en relation avec la gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources accès des bénéficiaires à l'information technique, juridique et de conseil à travers l'internet et vulgarisation des connaissances traditionnelles et technologies locales	Appui et sensibilisation à la gouvernance locale de la gestion des ressources naturelles Sensibilisation à la gestion des ressources en eau et la promotion des énergies de substitution formation des populations en gestion participative et dans certains domaines techniques avec la conception de matériel de vulgarisation adapté formation dans le domaine du diagnostic et	Fonds pour des projets pilotes

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
		<p>de la formulation de micro-réalisations Ouverture de sites internet, préparation de programmes destinés aux bénéficiaires (agriculteurs, éleveurs ...) et actualisation régulière, sensibilisation et formation des bénéficiaires évaluation de l'utilisation de ces sites identification et vulgarisation des connaissances traditionnelles et technologies locales qui seront identifiées Appui à la participation et à la communication dans les rencontres Internationales Appui aux groupes thématiques du Cyberforum (groupe de lutte contre leVIH/SIDA, environnement,..) des ONGs;</p>	
Communication sur les intervention des ONG en matière de LCP	2003-2005 : Identification et vulgarisation des meilleures pratiques des ONG Récompense des meilleures ong	Définition des critères de meilleures pratiques, Définitions des critères de meilleure ONG Organisation de campagnes de communication notamment lors des différentes journées célébrées Remise de distinction aux ONG et aux communautés qu'ils appuyer	
Les acteurs au développement participent aux débats sur les thèmes de la lutte contre la pauvreté et de la gestion durable de l'environnement	2003 : Acteurs aux développement sensibilisés sur les principaux thèmes liées au développement 2004 : Appropriation des thèmes et initiation de débats et journées de sensibilisation	2003-2004 Participation aux conférences internationales  Appuyer l'organisation de débats et journées thématiques	

<b>Effet 5 : Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et microfinance pour une plus grande implication des pauvres, et des femmes en particulier, dans le processus de développement est mise en œuvre</b>
<b>Indicateur d'effet :</b> Les plans d'action des stratégies sont mis en œuvre et les pauvres bénéficient des actions
<b>Baseline :</b> Les stratégies nationale MPE et MF sont formulées mais pas encore validée
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> G2-SGN2-SASN1 ; G4-SGN1-SASN1
<b>Stratégie de partenariat :</b> La Direction de l'Insertion du CDHLCPI assure la coordination du processus et le travail du réseau MPE qui impliquent l'Apromi, la BCM, la société civile, les Ministères concernés et le Secteur Privé . Le PNUD et le BIT apporte un appui technique et financier ; Autres partenaires : Banque Mondiale, BCM, agences du SNU,
<b>Objectifs du SRF :</b> La stratégie de promotion de micro entreprise mise en œuvre La stratégie de MF mise en oeuvre. . La perspective genre incorporée dans les programmes de réduction de la pauvreté.
<b>Titre et numéro du projet :</b> « Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre de la Pauvreté »

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
La Stratégie Nationale de Promotion de la Micro et de la Petite Entreprise est adoptée, puis opérationnalisée	2003: adoption de la stratégie	Atelier nationale de validation	Fond SPPD 2002
Un mécanisme d'appui à la MPE est mis en place et opérationnel	2003 : Mise en place du réseau 2004: le Secrétariat technique est assuré par le CDHLCPI et est opérationnel 2004 : Système d'information et documentation en place	2003 Créer et animer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réseau des partenaires chargé de l'appui aux MPE</li> <li>• Un système d'information et de documentation</li> <li>• Un cadre de concertation et coordination</li> <li>• Un laboratoire d'échange et d'innovation</li> </ul>	Expertise, Equipement
Développement du marché de prestations de services non financiers	2003 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• étude sur l'offre de service d'appui à la MPE dans un secteur à Nouakchott et</li> <li>• plan d'action pour action de soutien.</li> </ul> 2003-2004 : exécution d'un projet pilote	2003 : Analyse du marché des services non financiers ; 2004 : Projet pilote sur le renforcement des services d'appui spécifique pour améliorer la performance des MPE dans une optique BDS (Business development services)	Expertise internationale ; Exécution par une ONG ; Activités de concertation ; Formation Fond pour projet pilote
Le cadre réglementaire relative à la MPE est révisé	Etude sur la réglementation en vigueur (fiscalité et promotion de la MPE) et proposition de révision	2003-2004 : Mission d'appui à la révision du cadre réglementaire	Expertise internationale et nationale Atelier de validation
Créer une offre de services financiers variées et adapté aux besoins de la MPE	2004: De nouveaux produits financiers sont mis en place au niveau des IMF's répondant aux besoins des MPE	2003 : Conception de produits financiers sur la base des analyse de demande et offre	Expertise nationale et internationale

<b>Effet 6 : La diffusion de la microfinance contribue à promouvoir le rôle économique des pauvres et surtout des femmes</b>
Indicateur d'effet 6 : La microfinance se développent dans le régions de l'intérieur à plus haute intensité de pauvreté
<b>Baseline :</b> Programmes de MF déjà en exécution
<b>Domaine d'appui stratégique (DAS) :</b> « G1- SGN1- SASN2 : dimension genre, G2-SGN2-SASN1 : Accès aux ressources »
<b>Stratégie de partenariat :</b> Les ministères en charge de la promotion féminine Le PNUD apporte un appui technique et financier Autres partenaires : Agences du Système des Nations Unies, Banque Mondiale, ONG...
<b>Objectifs du SRF :</b> La perspective genre incorporée dans les programmes de réduction de la pauvreté.
<b>Titre et numéro du projet :</b> « Programme d'Appui à la mise en œuvre du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté »

<b>Produits</b>	<b>Cibles annuelles</b>	<b>Activités indicatives</b>	<b>Apports</b>
Un cadre de concertation des acteurs de la MF est mis en place selon la stratégie MF	2003 : Stratégie MF validé dans un atelier national	Appui au réseau MF Appui au rôle de coordination de la Direction de l'Insertion du CDHLCPI	Expertise Coûts de gestion du réseau
Les activités de microcredit des caisses des femmes sont amélioré	2003 : Evaluation du programme GFEC et Caisses du Gorgol  Définition des besoins de formation en matière de services financiers et non financiers et plan d'action  2004- 2005- Exécution du plan d'action	2003 : Analyse des expériences des caisses (réussites et faiblesses) et définition des et des besoins de formation ;  2004 : Activités de formation et de renforcement des capacités ;  Suivi des activités de renforcement des capacités en vue de l'autonomisation des caisses	Expertise Activités de formation
Le système de suivi évaluation du Microcredit du SECF est renforcé	2003 : Analyse des capacités de suivi du SECF et proposition d'amélioration	2003 : Evaluation des capacité de suivi- évaluation et proposition de plan de travail 2003 : Appui au système de suivi	

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
Le cadre légal et réglementaire de la MF révisé et connue par les intéressées	<p>A partir de 2003: des ateliers sur la réglementation sont organisés, couvrant des formations thématiques</p> <p>2003: des concertations sont organisées avec les IMFs dans le cadre de la préparation du guide méthodologique</p> <p>2004: Un guide méthodologique sur la réglementation est diffusé</p> <p>2004 : Diffusion du plan comptable</p>	<p>2003 : Ateliers et concertation</p> <p>2004 : Préparation de la guide et sa diffusion</p> <p>Atelier et formation sur le plan comptable proposé</p>	Ateliers , Expertise pour la préparation de la guide,
Les capacité de la Direction Contrôle des Banques de la BCM sont renforcé pour consentir un développement saine de la MF	<ul style="list-style-type: none"> <li>2003 : Renforcement des capacité de contrôle de la Direction Contrôle des Banques de la BCM</li> </ul>	2003 : Participation à séance de formation des cadre de la Direction du Contrôle des Banques de la BCM	Coûts de participation à des séance de formation sur la microfinance
Une MF saine se développe dans le pays	2003 : plan de formation 2003-4004 : séances de formation pour les IMFs	Formation des formateurs Formation faite par Apromi selon le plan 2003-2005 (Plan comptable Business plan, Taux d'intérêt et pérennité financière)	
L'offre de services financiers est étendue aux pauvres à l'intérieur du pays	2003 :	Soutien à l'implémentation des IMFs à l'intérieur	Cofinancement des coûts d'implémentation <b>A voir en fonction des fonds alloués</b>
Les bénéficiers gèrent mieux leur crédit	2004 : Formation des bénéficiers		

#### **IV. ARRANGEMENTS RELATIFS A LA GESTION**

La mise en œuvre du programme sera placée sous la responsabilité d'un Comité de Pilotage dont le secrétariat sera assuré par l'Unité de programme. Les différents effets recherchés seront placés sous la responsabilité d'un département ministériel ou des structures dont les missions sont le plus en adéquation avec les activités menées.

Trois niveaux de concertation / coordination sont à prévoir pour la gestion du programme :

- Un comité de pilotage des programmes (gouvernance et lutte contre la pauvreté) qui sera présidé par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement (ou son représentant) et co-présidé par la Représentante Résidente du PNUD. Il se réunira une fois par année et lors du démarrage pour adopter son plan de travail.
- Une Coordination Technique logée à une Direction du CDHLCPI avec un coordonnateur du programme pris en charge par le PNUD. Un comité technique composé du Directeur (Président), du coordonnateur de l'USGAF et des représentants (points focaux) concernés se réunira tous les trimestres. Le secrétariat sera assuré par le coordonnateur.
- Les experts seront placés au niveau des points focaux qu'ils appuient en vue d'un meilleur impact en matière de renforcement des capacités. L'utilisation de ces experts au niveau des points focaux devra être convenu de sorte à permettre la réalisation, en priorité des activités du programme. Les points focaux se réuniront régulièrement au moins une fois par mois avec leurs experts pour s'assurer de l'état d'avancement des activités.

Chaque coordonnateur de programme et l'USGAF aura un Assistant financier et administratif

Le PNUD et le Gouvernement ont opté pour la modalité d'exécution nationale avec l'appui d'agences d'exécution du système des Nations Unies. Ces institutions ont été choisies comme agence de coopération compte tenu de leur expérience en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. L'Agence d'exécution choisie appuiera, au plan technique, la partie nationale dans les domaines de l'orientation générale des travaux, si nécessaire, du cadre stratégique d'intervention de l'assistance du PNUD, des Conseils à l'Unité de Coordination du programme, de la sélection, du recrutement, de la préparation et du suivi des travaux des experts et consultants et, enfin du suivi et évaluation technique des résultats du programme. En ce qui concerne certains produits attendus relativement aux effets visés des lettres d'entente inter-agence devront être signées.

Les opérations administratives seront réalisées par le Gouvernement en partenariat avec le PNUD (Achat des équipements requis pour la réalisation des activités et l'obtention des produits, sélection et recrutement du personnel d'appui du programme, supervision de la gestion administrative et financière de l'ensemble des activités du programme et gestion du personnel du programme.)

Le Gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires requises pour mettre à la disposition de l'équipe du programme, des locaux et des bureaux fonctionnels. En outre, il s'engage à budgétiser, au terme du programme, l'ensemble des dépenses courantes liées à la poursuite des activités nécessaires : frais d'entretien des équipements acquis dans le cadre du programme, consommables, etc.). Le financement de ces dernières, une fois le programme achevé, relèvera donc du Budget de l'Etat (ressources intérieures ou aide budgétaire).

## **V. SUIVI ET EVALUATION**

Le suivi et l'évaluation du programme devront prendre en compte les modalités préconisées dans ce cadre par le CSLP, le programme national de bonne gouvernance et ceux du conseil d'administration du PNUD. Dès le début de la mise en œuvre des activités du programme, il sera analysé les conditions de mise en route des activités retenues.

Un programme de travail sera élaboré pour la réalisation de chaque effet sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces programmes seront transmis au Gouvernement et au Représentant Résident du PNUD et aux éventuelles agences d'exécution.

Le Président du Comité de pilotage du Programme en collaboration avec le Coordonnateur du programme veillera à ce que les membres du Comité de pilotage soient tenu pleinement informés du plan de travail et de son état d'exécution, conformément à l'esprit des arrangements institutionnels. Les agences d'exécution choisies, en tant qu'agence de coopération fera un suivi - évaluation régulier par le biais de missions sur le terrain.

L'état d'exécution du Programme fera l'objet d'un examen au moins une fois par an. Dans ce cadre, il sera préparé un rapport d'avancement annuel qui sera présenté lors d'une réunion du Comité de Pilotage conformément aux directives du PNUD en la matière. L'équipe du programme peut être amenée à produire d'autres rapports, pendant la durée du programme ainsi que, le cas échéant, des visites de concertation du siège.

Un projet de rapport final sera établi avant la clôture des activités du Programme. Une version de ce projet sera établie à l'avance pour que les parties concernées puissent l'examiner et l'approuver définitivement au moins quatre mois avant la fin du Programme. Le Programme fera l'objet d'une évaluation, six mois avant son achèvement. L'organisation, les caractéristiques et le calendrier de cette opération seront arrêtés après consultation entre les parties figurant au descriptif de programme, ainsi que les principaux partenaires concernés.

## **VI. RISQUES**

Les principaux risques encourus dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement du programme se présentent comme suit :

- Un retard dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat.
- La faible participation des OSC dans la mise en œuvre des activités de ce programme.
- Le manque de transparence dans la sélection des consultants.
- L'instabilité monétaire et le risque de change.
- Le manque de ressources mises à la disposition des structures-cibles du programme par le Gouvernement, ce qui conduit à un non-respect des obligations de la contrepartie.
- Des interférences des responsables administratifs et politiques dans la gestion du programme qui conduisent à des contre-performances et à l'arrêt du programme.

## **VII. CONTEXTE JURIDIQUE**

Le présent document d'appui constitue l'instrument visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord-type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le programme des Nations Unis pour le développement, signé le 13 février 1975, par

les parties en cause. Aux fins de l'accord-type de base, l'agent d'exécution du pays hôte sera l'organe de coopération décrit dans ledit accord.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document d'appui qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document d'appui n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions ou compléments apportés aux annexes du DAP.
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats des activités du DAP, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation.
- Les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus dans le DAP, l'accroissement dû à l'inflation des dépenses d'experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

## VIII. CADRE DES RESSOURCES DU PROGRAMME

### Effet 1 : un système de formulation et de suivi des indicateurs de pauvreté

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
Etablir et mettre en œuvre de protocoles d'accord d'échange d'information	Expertise ;	011	45000
Définir le contenu et les modalités de transmission des données	Mission sur le terrain ;	011	15000
Mettre en place une procédure de validation et de mise à jour des informations	Séminaires, ateliers,	017	10000
mettre en place une base de données sociale comportant des indicateurs agrégés	Equipements ; Rapports	017	20000
mettre en place des tableaux de bord sectoriels		017	20000
mettre en place des tableaux de bord décentralisé		017	30000
mettre en place de groupes de travail thématiques et pluridisciplinaires sur les indicateurs de suivi sous la direction de l'ONS		013	
Faire un diagnostic des structures chargées de produire ces indicateurs		011	15000
Réaliser un test de validation des indicateurs		013	2500
Préparer la maquette de présentation des indicateurs		013	2500
Faire une étude sur la définition des objectifs d'étapes pour 2005 et 2010 et analyser les opportunités et les risques pouvant affecter la réalisation des ODM		011	15000
Préparer le rapport de suivi		013	2500
Valider et disséminer le rapport		013	1500
Consolider les statistiques administratives		017	15000
Mettre au point une politique de diffusion de l'information statistique		016	1100
Renforcer les capacités d'intervention régionale de l'ONS		030	20000
Contribuer à la réalisation du schéma directeur de la statistique		011	30000
Appuyer la maintenance du réseau informatique de l'ONS		017	50000
Renforcer à travers l'expertise et la formation les capacités de l'ONS dans l'élaboration des tableaux économiques, de la comptabilité sociale et du modèle d'équilibre général calculable		030	15000
élaborer un outil de cadrage incorporant les indicateurs de suivi de la pauvreté		011	17000
Contribuer à l'extension de l'exercice CDMT		011	17000
Améliorer les mécanismes de gestion et de suivi des investissements publics		011	15000
appuyer le Comité technique chargé de la programmation et du suivi des actions financées sur les ressources PPTE		017	1100
Mettre en place un site WEB consacré à la présentation des indicateurs de suivi du CSLP et des rapports sur la pauvreté		020	30000
Valoriser les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté		013	10000
Identifier les indicateurs de suivi par wilaya, par genre		011	15000
Mettre en place au niveau de chaque wilaya des systèmes d'information sur la pauvreté et le DHD		013	3000
Appuyer méthodologiquement les services régionaux de l'ONS en matière de productions statistiques		013	15000
Organiser des mini-enquêtes sur la pauvreté et le DHD		017	22000
centrées sur des problèmes spécifiques à la Région		017	11000
Constituer progressivement des banques de données ciblées sur les indicateurs choisis		011	10000
Elaboration de méthodologies des PRLP		011	75000
Elaborer des profils régionaux pour les PRLP des wilaya test		013	15000
Utiliser les NTIC pour favoriser la présentation des expériences régionales et les échanges de meilleures pratiques			
TOTAL			566200

Elaborer des bases de données sur l'offre annuelle d'emploi		017	22000
Elaborer des bases de données sur la demande annuelle d'emploi permettant de connaître les effectifs de nouveaux venant sur le marché de l'emploi chaque année		017	22000
		017	20000
		013	5000
Mener des enquêtes régulières de mises à jour pour la base de données « Employeurs » et l'autre pour la base de données « Etablissements de formation ».		051	5000
		013	15000
Publication régulière de rapports sur la demande et l'offre annuelles d'emploi.			
Réaliser une enquête ponctuelle et ciblée pour évaluer la capacité annuelle d'absorption de la main d'œuvre du secteur informel.			
élaborer les concepts, les définitions et les nomenclatures nécessaires pour garantir la fiabilité, la pertinence et la comparabilité des indicateurs recherchés ; concevoir les questionnaires adéquats ; analyser les résultats ; contribuer au financement ou à la mobilisation des ressources nécessaires pour mener ces opérations.		011	10000
		051	5000
		051	7000
		054	20000
Améliorer la connaissance de la relation de la formation à l'emploi par un repérage de l'efficacité externe de la formation ; améliorer la connaissance de l'emploi informel, dont on connaît l'importance, mais en centrant la démarche sur les activités de métier qui en constituent la part la plus intéressante.		017	7000
		017	15000
		017	20000
identifier l'offre d'emploi en enquêtant chaque année sur une ou deux professions			
Renforcer les initiatives du CDHLCPI et de la Direction de l'Emploi dans le sens du suivi de l'efficacité des initiatives et programmes intéressant l'emploi accompagner la mise en place des PRLP en matière d'emploi au niveau des différents Wilayas du pays		015	15000
		013	20000
Editer les produits d'information qui ont une vocation périodique		051	10000
		052	5000
		052	5000
Tenir des conférences et ateliers de restitution sur les produits du SIME			
Diffuser l'analyse se rapportant sur les programmes d'insertion			
TOTAL			228000

**Effet 2 : Un observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté mis en place**

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
procéder aux consultations nécessaires à la préparation du guide		051	2500
Elaborer et valider le guide du RNDHDP		011	1000
mettre en place et suivre le processus d'élaboration du RNDHDP		052	5000
Assurer la diffusion du rapport auprès des acteurs du développement et le suivi de cette diffusion			
Organiser deux ateliers inter-régionaux de sensibilisation/mobilisation, renforcement des capacités des partenaires locaux.		051	10000
Identifier de nouvelles communautés demandeuses et initiatives probantes en Assaba et au Brakna		017	5000
Identifier et analyser des initiatives communautaires au Gorgol et au Hodh El Gharbi		017	7000
Préparer de nouveaux supports de communication écrits sur l'approche DHD		051	5000
Préparer un film sur des initiatives réussies en Assaba, Brakna, Gorgol ou Hodh El Gharbi		051	5000
Elaborer un guide sur des modalités de financement des initiatives communautaires		051	5000
Organiser des échanges d'expériences intercommunautaires interrégionaux		051	10000
Organiser des échanges d'expériences au niveau local		051	7500
Elaborer la charte du réseau		051	5000
Formater les membres du réseau au niveau des Wilayas du Brakna et de l'Assaba		032	10000
Tenir un atelier de validation de la charte du réseau		051	8000
formation des réseaux au Gorgol et au Hodh El Ghabi et organisation d'un atelier de formation de leurs membres		032	5000
tenir un atelier de formation des membres du réseau DHD déjà identifiés au Brakna et en Assaba		032	5000
organiser des ateliers de formation sur l'approche DHD à destination des élus en Assaba , du Brakna du Hodh El Gharbi et du Gorgol		032	5000
Notes méthodologiques disponibles et diffusées au niveau des services régionaux de l'Etat ;		017	6000
Les cadres des structures décentralisées formés à la méthodologie ;		032	5000
Mise en place d'un système d'enquete permanente ;		017	5000
Profils de la pauvreté régulièrement actualisé		017	10000
Former les cadres sur les techniques de traitement et d'analyse des données des différentes enquêtes		032	5000
renforcer la collaboration entre agences du système des nations unies dans l'élaboration des base de données sociales, rechercher la collaboration entre partenaires dans le suivi des ODM		051	5000
TOTAL			142000

**Effet 3** Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
Adopter une méthodologie d'évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté Identifier des politiques et programmes pilotes à évaluer Réaliser une évaluation pilote Etablir des protocoles d'accord entre le CDHLCPI ;les départements techniques et le C MAP		011 013 017 020	15000 5000 11000 30000
Mesurer l'impact de l'épidémie sur les objectifs de réduction de la pauvreté inscrites dans le CSLP Assurer une meilleure incorporation des mesures de lutte contre le Sida dans les axes stratégiques et les actions prioritaires du CSLP Intégrer la question du VIH/SIDA dans les campagnes IEC des projets et programmes appuyés par le PNUD		017 013 051	11000 2500 2500
Mettre en place un système d'évaluation des performances du CDHLCPI Réaliser des rapports d'activités du CDHLCPI Publier les rapports		011 051 051	15000 2500 5000
Organisation des ateliers et des discussions publiques sur les méthodes de réduction de la pauvreté et sur les résultats obtenus Renforcement de la politique de communication du CDHLCPI et de l'ONS Développement des supports de communication adaptés aux cibles Evaluation périodiques des actions IEC		051 051 052 017	10000 20000 10000 15000
Elaborer un système référentiel commun à tous les partenaires au développement Harmoniser, simplifier et la alléger la production de rapports sur le développement relatifs au CSLP Adopter ce système Elaborer en commun les revues des programmes de LCP		011 052 051 052	10000 1000 1000 1000
Tenir des ateliers sur les progrès obtenus en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques orientées vers la réduction de la pauvreté Publier de manière régulière les informations sur la mise en œuvre du CSLP		052 052	15000 10000
TOTAL			192500

**Effet 4 : Des ONGs et Associations de développement plus professionnelles et capables d'exécuter des projets/ programmes de lutte contre la pauvreté à travers une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources**

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
Déterminer le rôle des ONG dans la mise en place des programmes de développement		011	15000
Identifier des mécanismes de collaboration entre ONG nationales et internationales		017	11000
mettre en place un cadre de référence pour la gestion des agréments et la réalisation des évaluations à posteriori		017	11000
élaborer des critères de sélection et de dossiers d'agréments		017	5000
évaluer les interventions des associations de développement y compris celles relatives à la promotion économique des femmes			
poursuivre la mise en place du plan de formation action préparé avec l'appui du PNUD		030	25000
réactualiser le plan de formation		030	15000
établir des protocoles d'accords avec les institutions de formation et centre de recherche pour la mise en œuvre du plan de formation		020	40000
adopter les textes créant et organisant le FAPONG		013	10000
appuyer les initiatives du CDHLCPI		052	10000
création d'un guichet unique ouvert aux projets présentés par les ONG		100	100000
sensibilisation sur les mécanismes du fonds		052	10000
définir et adopter le cadre de partenariat entre le fapong et les autres fonds existants			
adopter un cadre de partenariat avec les ONG			
appuyer la mise en œuvre de la loi portant statut d'ONG			
Appuyer la sensibilisation et la formation des autorités administratives locales		030	20000
Soutenir des initiatives et actions renforçant la bonne gouvernance en rapport avec l'approche participative des agriculteurs		030	40000
Appui à la sensibilisation et formation des bénéficiaires pour le lancement des micro-réalisations, formulations des micro-projets économiquement viables et qui respectent l'environnement		070	65000
Appui au développement des supports de communication adaptés aux populations cibles		070	20000
Appui aux nouvelles initiatives de sensibilisation et communication notamment les cyber-centres et développement de l'Internet		070	65000
Évaluation des résultats et des impacts des appuis à la sensibilisation et à la formation		011	15000
Définir des protocoles d'accord et de partenariat entre le PNUD, le PAM, les organisations villageoises et le CSA		020	5000
Appuyer la vulgarisation et l'encadrement agricoles dans le cadre des opérations menées par le CSA		020	100000
Appuyer les programmes d'alphabétisation fonctionnelle		020	25000
Appuyer le CSA dans le suivi de ses programmes et dans la formation de ses cadres et des bénéficiaires		020	20000
appui à l'observation du suivi alimentaire		020	20000
poursuivre, diversifier et renforcer l'appui aux cybercommunes		020	80000
procéder au recensement des infrastructures par communes			
développer la recherche géophysique dans les département de Kankoussa, de la Saaba et de la zone nord de kifa		051	60000
réaliser des points d'eau au niveau des villages peuplés et des zones d'accès difficile		070	90000
établir un partenariat entre les puisatiers locaux avec un contrôle des services régionaux de l'hydraulique		020	95000
appuyer l'identification et le développement des zones humides		070	50000
TOTAL			1052000

--	--	--	--

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
Appuyer la mise en œuvre du projet pilote de commerce électronique		051	15000
Appuyer les campagnes de vulgarisation et de formation aux NTIC dans les groupes socio professionnelles de l'artisanat		051	20000
Promouvoir le développement des cyber communes et rechercher la collaboration avec d'autres partenaires au développement		020	40000
Appuyer les actions de formation destinées aux diplômés chômeurs qui veulent s'insérer dans le marché de l'emploi		030	25000
Appuyer les activités de services liées au NTIC et destinées aux couches défavorisées		090	30000
Adopter une méthodologie d'élaboration des plans		011	15000
Renforcer les capacités des services décentralisés et des organisations de base		020	30000
Organiser des ateliers et séminaires de restitution		020	15000
renforcer les capacités des services régionaux pour l'élaboration et la mise en œuvre des PRLP		051	85000
mettre en application des projets de texte relatifs à la gestion des ressources naturelles		052	10000
<b>TOTAL</b>			<b>285000</b>

**Effet 5** : Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et microfinance pour une plus grande implication des pauvres, et des femmes en particulier, dans le processus de développement est mise en œuvre et, enfin

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
Elaborer le plan de formation des sessions de formation sont organisées au bénéfice des IMFs sur les outils de politique de crédit, procédures de gestion et plan comptable des programmes de développement des IMFs et de mobilisation de ressources au profit du renforcement des capacités		017	11000
		020	30000
		011	15000
Constituer un fonds de documentation qui pourrait évoluer vers un centre de documentation sur la microfinance		070	50000
Organiser des réunions périodiques de concertation Organiser les échanges d'expériences, de savoir et savoir-faire (Encourager l'expertise croisée)		051	15000
		051	10000
Faciliter l'harmonisation des conditions d'intervention et des outils de gestion par la production et l'échange d'indicateurs sur les résultats et les performances des IMFs Promouvoir le partenariat entre APROMI et l'Association Professionnelle des Banques de Mauritanie		051	10000
		051	5000
Mise en œuvre des actions de promotion/communication Publier les produits de l'APROMI Organiser des réunions promotionnelles de l'APROMI chaque année		051	10000
		051	5000
une concertation étroite a lieu au sein de toutes les IMFs sous l'égide de l'APROMI		051	5000
Des réseaux d'IMFs sont créés pour une meilleure couverture géographique du territoire		051	10000
des concertations sont organisées avec les IMFs dans le cadre de la préparation du guide méthodologique des ateliers sur la réglementation sont organisés, couvrant des formations thématiques Echanger des expériences/ ateliers sur la réglementation en vue de formuler des propositions relatives aux aménagements des instructions selon un processus participatif Des rencontres régulières sont organisées, en concertation avec les différents partenaires impliqués		051	10000
		051	6000
		051	8000
		051	10000
SIME est étendu à tous les domaines d'activité de la MPE, y compris au niveau du secteur informel des programmes de formation et d'appui-conseil de proximité pour la professionnalisation de la MPE sont mis en œuvre La diversification et la recherche de qualité Les méthodes d'apprentissage de l'esprit d'entreprise sont utilisées: méthode CEFE(compétences entrepreneuriales, formation d'entrepreneur) pour constituer un vivier d'entrepreneurs de la PME		051	10000
		020	15000
		020	15000
réunions semestrielles le Secrétariat technique est assuré par le CDHLCPI et est opérationnel		051	5000
		051	5000
TOTAL			260000

**Effet 6 :** Le rôle des pauvres, et en particulier des femmes, dans la mise en œuvre du CSLP est effectif à travers leur participation à la vie économique et leur contribution au développement équitable et durable du pays

Activités indicatives	Apports	Ligne budgétaire	Budget
des séminaires et ateliers de concertation sont organisés		020	15000
De nouveaux produits financiers sont mis en place au niveau des IMFs répondant aux besoins des MPE		051	15000
Les MPE orientées vers l'exportation des produits locaux sont privilégiées		051	10000
Les technologies HIMO appropriées au secteur de la MPE sont valorisées		020	7000
		020	8000
Des activités de professionnalisation du management de la MPE sont réalisées: Développement des compétences pour une meilleure productivité et une plus grande compétitivité		020	15000
financement et soutien aux initiatives féminines qui évoluent en micro entreprises au niveau de Nouakchott, Kaédi, Aioun, Tintane, Monguel, Mbout et Maghama,		070	70000
formation des femmes dans de nouveaux créneaux porteurs ;		020	15000
formation des femmes en création et gestion d'entreprises (CREE, GERME) ;		020	10000
favoriser les femmes prostituées victimes de SIDA dans le microcrédit		020	15000
alphabétisation des femmes			
encadrement, formation et conseil sur le tas.			
Banque de données désagrégées par genre			
accompagnement des GFEC et des BDFG par la formation en administration et gestion mutualistes des organes de gestion de toutes les caisses (sept anciennes caisses de Nouakchott (Da Naïm, Arafat, Riyad) Kaédi, Maghama, Mbout, Monguel, Aioun et Tintane et :la création de nouvelles) ;		020	15000
formation des femmes bénéficiaires des crédits en gestion d'activités génératrices de revenus ;		020	12000
création de nouvelles caisses féminines d'épargne et de crédit par la diffusion de l'expérience réussie et l'extension des activités de Nouakchott vers de nouveaux quartiers tels que Toujounine, El Mina, Sebkha, Teyaret... ;		020	15000
mise en place des fonds de crédits nécessaires pour le démarrage des nouvelles caisses et le financement des AGR.		070	80000
TOTAL			347000

## IX. BUDGET

En u s dollars	<b>TOTAL</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>TOTAL</b>
<b>010 Coordonnateur</b>	56800	18933	18933	18933	56800
<b>010 Experts</b>	403200	134400	134400	134400	403200
<b>011 Consultants internationaux</b>	390000	130000	97500	162500	390000
<b>013 Appui administratif</b>	109500	36500	27375	45625	109500
<b>015 Suivi évaluation</b>	15000	5000	3750	6250	15000
<b>017 Consultants nationaux</b>	383100	127700	95775	159625	383100
<b>020 Sous traitance</b>	757000	252333	189250	315417	757000
<b>030 Formation</b>	160000	53333	40000	66667	160000
<b>032 Autre formation</b>	40000	13333	10000	16667	40000
<b>052 Coût des rapports</b>	82000	27333	20500	34167	82000
<b>054 Coûts directs</b>	20000	6667	5000	8333	20000
<b>070 Micro subvention</b>	540000	180000	135000	225000	540000
<b>090 Commission d'exécution</b>	30000	10000	7500	12500	30000
<b>100 Participation au coûts</b>	100000	33333	25000	41667	100000
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>3 086 600</b>	<b>1 028 867</b>	<b>809 983</b>	<b>1 247 750</b>	<b>3086600</b>

<b>Financement PNUD</b>	<b>2 700 000</b>	<b>87%</b>
<b>Autres partenaires</b>	<b>386 600</b>	<b>13%</b>

Ce budget ne prend pas en charge le personnel d'appui dont les dépenses y relatives relèvent des fonds de contre partie.

## **ANNEXES : DESCRIPTION DES POSTES DU PERSONNEL DU PROGRAMME**

### **COORDONNATEUR (RICE) NATIONAL(E)**

Lieu d'affectation : Nouakchott,

Durée : 1 an renouvelable

Responsabilités : Sous la supervision de l'agence d'exécution, le(la) Coordonnateur (rice) National(e) assure la supervision technique, administrative et financière du programme.

#### Principales tâches

- Coordonner et superviser la réalisation des activités développées dans le cadre du DAP en liaison avec le(la) Directeur(rice) National(e) et les partenaires techniques du programme ;
- Servir de liaison entre le programme et les autres programmes financés par le PNUD dans le cadre du renforcement des capacités et de gouvernance ;
- Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles allouées au programme ;
- Coordonner la préparation des rapports d'activités du programme ;
- Veiller au respect du plan de travail établi ;
- Procéder à l'évaluation annuelle des performances et veiller à la prise de mesures correctives pour renforcer l'efficacité et la qualité à l'intérieur du système de management du programme.

#### Qualifications

- Diplôme universitaire en économie, niveau troisième cycle ;
- Bonne connaissance pratique et théorique de la problématique des stratégies de lutte contre la pauvreté, du renforcement des capacités et du développement institutionnel ;
- Au moins sept ans d'expérience professionnelle dans une administration publique chargée de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques de développement orientées vers la lutte contre la pauvreté ;
- Bonne connaissance en planification stratégique ;
- Solide expérience pratique dans le domaine de la formation ;
- Esprit d'équipe et qualité de leadership ;
- Capacités de communication ;
- Excellente maîtrise du français, connaissance de l'anglais ;
- Excellente maîtrise et de l'informatique (Word, Excel, Access) ;
- Relations interpersonnelles et facilités de travail dans un environnement multiculturel
- Capacité à travailler sous pression.

### **HUIT (8) EXPERT(e)S dans divers domaines**

Lieu d'affectation : Nouakchott, avec de fréquents déplacements.

Durée : 1 ans, renouvelables

Responsabilité principale : Assister le(la) Coordonnateur (rice) National(e) dans le développement, l'encadrement et l'évaluation des activités du programme, notamment les activités orientées vers l'atteinte des effets suivants:

Tâches générales : Suivant leur domaine d'intervention, chaque expert réalisera les tâches suivante :

- Apporter un appui technique spécifique par l'initiation des études et recherches lorsque nécessaires ;
- Mettre en place un système de suivi des indicateurs
- Elaborer les termes de référence et initier les études dans le domaine du renforcement des capacités en Gestion économique ;

- Initier les actions nécessaires au développement des activités à caractère socio-économiques ;
- Assurer la formation en gestion économique ;
- Participer à l'élaboration du plan de travail annuel des programmes et estimer les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre ;
- Préparer les termes de référence des études et enquêtes à réaliser ;
- Analyser les rapports et mettre en application les recommandations relatives aux activités du programme ;
- Contribuer à la préparation des rapports techniques et d'avancement du programme d'appui comme stipulé dans les procédures du PNUD ;
- Assurer toute autre tâche jugée nécessaire par le (la) Coordonnateur (rice) National(e).

#### Qualifications

- Diplôme universitaire de troisième cycle en Sciences Economiques ou domaines correspondants aux divers effets (option macro-économie ou économie du développement);
- Cinq ans de pratique dans le secteur de responsabilité avec expérience de travail au sein d'une administration publique et/ou de centres de recherche ;
- Une bonne connaissance des systèmes de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté ;
- Une connaissance du Système des Nations Unies serait un atout ;
- Bonne connaissance de la problématique de la lutte contre la pauvreté ;
- Expérience avérée dans le domaine d'intervention ;
- Excellente maîtrise du français, bonne connaissance de l'anglais ;
- Excellente maîtrise de l'informatique (Word, Excel et Access) ;
- Bonnes relations interpersonnelles ;

#### **ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF(VE) ET FINANCIER (E)**

Responsabilités principales : sous la supervision générale du Coordonnateur (rice) National(e) et en liaison avec les services administratifs du PNUD, de l'agence d'exécution, l'Assistant(e) Administratif(ve) et Financier (ère) assure des fonctions d'appui administratif.

#### Tâches générales

- Assurer le suivi des procédures du PNUD, par le personnel du programme ;
- Rédiger la correspondance, établir les rapports spéciaux et les évaluations, préparer les pièces justificatives demandées se rapportant aux tâches d'administration générale ;
- Gérer le matériel de bureau en contrôlant la livraison des nouveaux équipements et en suivant les contrats de maintenance et d'entretien ;
- Approvisionner le programme en fournitures de bureau et en documents comptables ;
- Suivre le renouvellement des commandes ;
- Gérer la distribution des bons de carburant ;
- Créer et maintenir les dossiers individuels du personnel ;
- Enregistrer les présences et suivre le calendrier des congés du personnel ;
- Aider à la préparation du budget annuel et des révisions budgétaires et tenir les états de contrôle budgétaires nécessaires ;
- Calculer et contrôler les estimations de coût et les dépenses budgétaires prévisionnelles et collaborer à l'établissement des états budgétaires pour une affectation ;
- Tenir les dossiers financiers et enregistrer les entrées et les sorties financières en veillant à l'exactitude des calculs et à l'adéquation des documents de supports ;
- Assurer toute autre tâche jugée nécessaire par le (la) Coordonnateur (rice) National(e).

#### Qualifications

- Formation en gestion financière et comptabilité ;
- Bonne connaissance des procédures du PNUD ;
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Access ;
- Maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais ;

- Relations interpersonnelles et capacité d'interaction avec des personnes de niveau différent ;
- Rapidité dans l'exécution des actions à entreprendre ;
- Aptitude à travailler sous pression ;
- Sens de l'initiative.

## **SECRETAIRE DE DIRECTION**

Responsabilités : la secrétaire de direction assiste le (la) Coordonnateur (rice) National(e), dans l'organisation et la gestion des affaires courantes du bureau.

### Tâches principales

- Réceptionner et dépouiller le courrier ;
- Saisir, dactylographier et expédier le courrier départ après visa ;
- Photocopier, classer et archiver le courrier, arrivée et départ ;
- Gérer les appels téléphoniques et les visiteurs ;
- Organiser l'emploi du temps du CN et ses déplacements ;
- Assurer la circulation de l'information à l'intérieur du programme et avec les partenaires ;
- Tenir à jour la liste des états périodiques de gestion à soumettre au PNUD (dépenses mensuelles, trimestrielles et annuelles) ;
- Suivre le calendrier de soumission des rapports d'activités et s'assurer de leur élaboration pour les soumettre au Coordonnateur National ;
- Assurer toute autre tâche jugée nécessaire par le (la) Coordonnateur (rice) National(e).

### Qualifications

- Diplôme de secrétaire de direction ;
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Email ;
- Bilingue : connaissance du français et de l'anglais ;
- Trois ans dans un poste similaire ;
- Esprit d'initiative et rapidité dans l'exécution ;
- Gestion des situations complexes ;
- Relations interpersonnelles.

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE  
MAURITANIE**

Document d'Appui au Programme

NUMERO DU PROGRAMME	MAU/03/../../..
TITRE DU PROGRAMME	Programme d'appui à la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.
Date de commencement des activités	01/01/03
Date d'achèvement des activités	31/12/05
Arrangements de gestion	Exécution nationale
ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Ministère des Affaires Economiques et du Développement.
Agence d'exécution des Nations Unies	
LIEU	Nouakchott
Pays bénéficiaire	Mauritanie
DUREE	TROIS ANS

**Informations relatives à la classification**

Secteur/sous-secteur du DCAS: GAC/PNUD 02 Administration et Gestion du Développement

Secteur/sous-secteur du Gouvernement: Gestion et Planification du Développement

Domaine de concentration/sous-concentration principaux : DHD - Lutte contre la pauvreté

Type d'intervention principale: Appui institutionnel  
Type d'intervention secondaire: Appui direct

Principaux bénéficiaires ciblés: Institutions gouvernementales, secteur privé, société civile, populations

**Récapitulation du financement**

PNUD :	2 700 000
\$	
MCARB(1&2)	
STS	
Autres	386 600 \$
	<hr/>
	3 086 600 \$

**Description Succincte du cadre de programme national et du programme d'appui du PNUD :**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a élaboré, dans un cadre participatif, un document portant Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ce document a été approuvé en 2001 par le Conseil d'administration de la Banque Mondiale et du FMI.

L'appui du PNUD à la mise en œuvre du CSLP, conformément aux domaines de concentration retenus dans le CCP, se fera à travers un Programme articulé autour des points suivants : (1) un système de formulation et de suivi des indicateurs de pauvreté (2) un observatoire du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté (3) Un système de suivi et d'évaluation des programmes/projets de LCP mis en oeuvre (4) : Des ONGs et Associations de développement plus professionnelles et capables d'exécuter des projets/ programmes de lutte contre la pauvreté à travers une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources (5) : Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et microfinance pour une plus grande implication des pauvres, et des femmes en particulier, dans le processus de développement est mise en œuvre et, enfin (6) : Le rôle des pauvres, et en particulier des femmes, dans la mise en œuvre du CSLP est effectif à travers leur participation à la vie économique et leur contribution au développement équitable et durable du pays

Au nom du	Signature	Date	Nom et Titre
Gouvernement _____	_____	_____	_____
PNUD _____	_____	_____	_____
Agence d'exécution _____	_____	_____	_____